Commune de PLOURIVO
Conseil Municipal du 15_12_2025
Délibération n° 2025-12-15 / 086

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212202337-20251215-DLB2025_086-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de PLOURIVO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 DECEMBRE 2025

Date de la convocation : 09 décembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19 Présents : 19 Procurations : 0 Votes : 19

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Madame Véronique CADUDAL, Maire.
Présents : Mme CADUDAL Véronique, Maire ; Mme GUEGAN Elodie, M. RIOU Philippe ; Mme ALLAIR Marie-Annick, M. LE POURSOT Loïc, adjoints ; M. Claude LE HENAFF ; Mme DONNART Sylvie ; Mme PRUDHOMME Catherine ; M. LE FLOCH Alain ; Mme RICARD Lydie ; M. LE GOFF Stéphane ; Mme HAVET Frédérique ; Mme BALCOU Mélanie ; M. LE PAPE Cédric ; Mme ROLLAND Jeanne ; M. DANNIC Jean-Yves ; M. GALAIS Alain ; Mme OLICHON Catherine ; M. CHARRON Claude, conseillers municipaux.
Formant la majorité des membres en exercice.
Procurations : /
Absents excusés : /
Secrétaire de séance : Mme PRUDHOMME Catherine.
Assistent également à la séance : Mme Hélène COLORADO, secrétaire générale.

2025 / 086 : PLUi – modification simplifiée n°1.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,
Entendu l'exposé de Madame Le Maire,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et suivants relatifs à la procédure de modification de droit commun des plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUi) ;
VU la délibération DEL2023-12-254 du Conseil d'Agglomération en date du 12 décembre 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
VU l'arrêté du Président n°2025-10-046 en date du 13 octobre 2025 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
VU la délibération du Conseil communautaire n°DEL2025-10-237 en date du 21 octobre 2025 définissant les modalités de mise à disposition du public ;
VU le projet de modification n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération notifié aux Personnes Publiques Associées (PPA) par courrier en date du 14 novembre 2025 ;

- **DECIDE d'émettre un avis favorable** sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Le Maire,
Véronique CADUDAL

MAIRIE DE PLOURIVO 22 (Côtes-d'Armor)

Visa du secrétaire de séance :